

AU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le lundi dix-sept mai à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'UNVERRE, légalement convoqué, s'est réuni exceptionnellement, afin de respecter les règles sanitaires en vigueur et notamment la distanciation physique, dans la salle associative, en séance publique, sous la présidence de **Mme Marie-Dominique PINOS, Maire,**

Étaient présents :

Mme Marie-Dominique PINOS, M. Nicolas LIGNEAU, Mme Céline SAINT LO, M. Anthony FURET, Mme Maryvonne THOUSEAU, MM. Laurent PIAUD, Mme Stéphanie HOUSSAYE, M. Sébastien THIROUARD, Mmes Emilie DAVIGNON et Laëtitia RAINOT VALLEE formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Aurélie LACROIX (pouvoir à Mme HUET), Mme Emilie DAVIGNON (pouvoir à Mme PINOS), Mme Laëtitia RAINOT VALLEE (pouvoir à Mme PINOS)

Mme **Céline SAINT LO** a été élue secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

Gestion des vannages (convention) – Enquête inondation : présentation de la synthèse – projet nettoyage des rives

Le conseil municipal approuve le projet de convention d'assistance à la gestion des ouvrages, à conclure avec les propriétaires de vannages sur la commune.

Il prend connaissance de la synthèse de l'enquête préalable à l'établissement d'un Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) à l'échelle globale du Loir, de sa source à sa confluence avec la Sarthe, piloté par l'EPL Loire. Il en ressort notamment que les principales causes des inondations sont les embâcles et le mauvais entretien des cours d'eau. C'est pourquoi, il est décidé d'inviter les propriétaires riverains de la Ste Suzanne à entretenir et enlever les bois morts.

Il est rappelé qu'une consultation du public, relative à la gestion de l'eau et les risques d'inondations, se déroule du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021 ; les documents sont consultables sur le site <https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr>

Travaux – état d'avancement

Réhabilitation de la boulangerie : le conseil municipal prend connaissance de l'ouverture des plis et analyse des offres dans le cadre de la consultation de bureaux d'études pour les missions de contrôle technique, contrôle thermique/fluides/électricité/SSI et coordonnateur SPS.

Vu l'article L 2122-22 du CGCT,

Vu la délégation accordée à Mme le Maire par délibération du conseil municipal n°20-40 du 25 mai 2020,

Mme le Maire accepte la proposition de QUALICONSULT pour la mission Contrôle Technique et Coordonnateur SPS et la proposition de BECETH pour la mission Contrôle Thermique/fluides/électricité/SSI

Voies communales : les services communaux ont procédé au bouchage des trous et nids de poules sur la bande de roulement sur de nombreuses voies avec de l'enrobé à froid. La commission des chemins se réunira fin septembre, début octobre.

Mme le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de ses délégations.

Loyers locaux commerciaux

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal décide d'accorder la gratuité du loyer de Juin 2021 à PASSION BROCANTE et FIL O CHAS, compte tenu des conséquences de la pandémie COVID 19 sur leurs activités.

Le conseil municipal :

- approuve la convention de mise à disposition de la salle de réunions et de la kitchenette à la comcom du Grand Châteaudun.
- fait le point sur les permanences des bureaux de vote des 20 et 27 juin
- prend connaissance de l'état d'avancement du PLUiH
- décide d'organiser uniquement le feu d'artifice, sur le stade, le 14 juillet prochain
- approuve la convention à conclure avec la piscine d'Illiers Combray pour la prochaine rentrée scolaire
- décide la création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe à temps complet et d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 16 août 2021, afin de faciliter le recrutement d'un(e) secrétaire de Mairie ; si ce poste ne peut être pourvu par un fonctionnaire, il est créé un emploi permanent qui pourra être occupé par un agent contractuel de droit public.

Séance levée à 23 h 10